

Agent de recherches
en histoire
Parcs Canada
Québec

Serge Saint-Pierre
Ethnographe, Groupe de
recherche en histoire
du Québec rural,
Québec

Notes:

¹ Marc LAFRANCE, "Evolution physique et politiques urbaines: Québec sous le régime français", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, no. 3-75, Février 1976, pp. 3-23.

² Lucien CAMPEAU, *Les Cent-Associés et le peuplement de la Nouvelle-France, (1633-1663)*, Bellarmin, Montréal, 1974, p. 77.

³ Pierre RASTOUL, "La chaumière québécoise", *Bulletin de culture matérielle/Material Culture Bulletin*, Musée national de l'homme, Collection Mercure, No. 21, Ottawa, 1977, pp. 19-41.

⁴ Jacques FRÉAL, *L'architecture paysanne en France: la maison*, Paris, Editions Serg, 1977, pp. 186-190.

⁵ Doris DROLET DUBÉ, et Marthe LACOMBE, *Inventaire des marchés de construction des Archives nationales à Québec*, Parcs Canada, Histoire et Archéologie, No., 17, 459 p.

⁶ A.J.H. RICHARDSON, "A comparative historical study of timber building in Canada," *Bulletin of the Association for the Preservation of Technology*, Vol. V, No. 3, 1973, p. 80.

L'AVENIR DE LA COLLINE
PARLEMENTAIRE

Claude Bergeron
Québec, Les Éditions du Pélican, 1974
150 p., 31 ill., \$4.95

En 105 pages de texte et 25 illustrations, faire l'historique du projet de réaménagement de la colline parlementaire, en critiquer le "concept général" tant dans son élaboration que dans sa mise en place, et enfin terminer par la proposition d'un nouveau concept, c'est vouloir rendre quadruples les bouchées doubles

et risquer de passer sous silence, volontaire ou non, bien des éléments essentiels du problème. L'entreprise de *L'avenir de la Colline parlementaire* était, sinon hasardeuse, du moins ambitieuse.

En guise d'ouverture, un bref historique, commençant par la "décision gouvernementale" du 20 juillet 1960, révèle le ton institutionnel que prendra cet ouvrage, basé en grande partie sur les rapports, textes et procès-verbaux officiels. Ce jour-là, le premier ministre Jean Lesage en annonçant la création par son gouvernement d'une commission chargée de l'embellissement de la ville de Québec, met en branle l'ensemble des mécanismes qui, en dix ans, bouleverseront le tissu urbain de la vieille capitale.

Une brève incursion dans les événements antérieurs nous rappelle d'abord le rapport Gréber (1956) où déjà apparaît, comme disciple du "grand maître" français, l'architecte Édouard Fiset, puis la création en 1957 de la Commission d'enquête sur le logement derrière laquelle se profilent les intérêts de la Chambre de Commerce de Québec. Le rapport Martin présentant en 1961 les travaux de cette commission, considérera comme inadéquates les conditions de logement de 45% de la population.

C'est aussi en 1961 que se concrétise la "décision gouvernementale" par la création officielle de la "Commission d'aménagement de Québec" (C.A.Q.), dont le mandat et le territoire, contrairement à ce que son nom pourrait laisser croire, se limitent aux besoins d'aménagement du gouvernement provincial dans la ville.

De 1961 à 1965, l'influence majeure en terme d'urbanisme sera celle d'E. Fiset, nommé conseiller technique de cette commission. Cette même période entendra les premières protestations (celles d'André Robitaille et de Jean Cimon) contre l'absurdité d'une trop grande concentration des bureaux gouvernementaux à proximité du parlement. Elles seront sans effet. Mais, dès que les spéculateurs et promoteurs immobiliers protesteront, se sentant brimés par les propositions de l'urbaniste de la

commission qui avait déposé son rapport en 1963, le gouvernement réagira en doublant, en mars 1965, la C.A.Q. par le Comité Pratte. Ce comité introduira sur scène l'urbaniste J.-C. LaHaye. La grande faute d'E. Fiset avait été de vouloir laisser la préséance au vieux bâtiment du parlement qui devait, pour cela, dominer toutes les nouvelles constructions. Ces dernières devaient donc respecter des normes rigides de hauteur. Considérations esthétiques et spéculation foncière font rarement bon ménage...

Le Comité Pratte, par son expert LaHaye, vient renverser cette prétention par une proposition inverse où le vieil édifice sera entouré d'une muraille protectrice. Pour cautionner cette nouvelle orientation, on chapeautera la C.A.Q., en juillet 1965, d'un Comité directeur dont le coordonnateur sera J.-C. LaHaye et dont feront partie les directeurs des trois écoles d'architecture, de même qu'E. Fiset et quelques autres. Et revoque la galère, chacun y allant de son petit numéro. Le Comité directeur remet enfin à la Commission d'aménagement de Québec en juin 1969 le *Concept général de réaménagement de la colline parlementaire, 1967-1987*. La C.A.Q. n'aura d'autre but que de faire entériner ce rapport par un arrêté en conseil qui, en octobre 1969, lui confère le rôle de guide du réaménagement de la "colline parlementaire", laissant à la ville de Québec et à la Société d'habitation du Québec l'utilisation de ce "guide".

En se basant sur ce bref historique et en le répétant parfois, la partie centrale de l'ouvrage va consister en une analyse des différentes études d'urbanisme mises en parallèles à la fois avec les événements officiels ainsi qu'avec le sort réservé à la cité parlementaire, et aux quartiers avoisinants.

L'auteur se servira du *Concept général de réaménagement de la colline parlementaire, 1967-1987* comme "principe" de son analyse qui aborde en premier lieu la question de la centralisation des services gouvernementaux,

biais par lequel on apprendra qu'aucune planification des besoins du gouvernement en espace de bureaux n'a été entreprise et qu'en somme "[...] presque tous les rapports et les études qui pendant neuf années, ont été consacrés à l'édification de la cité parlementaire sont fondés sur une connaissance imprécise et incomplète des besoins qui étaient la raison des travaux entrepris [...]" (p. 37)". Après cette révélation choc, les autres parties du chapitre consacrées aux aspects formels de la planification, comme la prédominance visuelle de la cité parlementaire, la silhouette de la ville, l'intégration et les perspectives, perdent de leur signification, même si l'auteur nous offre en pâture des perles de la littérature "urbaniste" de M. LaHaye, comme des "solutions convexes vers le bas" qu'en d'autres lieux on aurait appelées concaves, ou encore, le vieil édifice du parlement apparaissant comme "une gerbe de roses entourée d'un hémicycle d'épinettes bleues".

Dans un troisième et dernier chapitre, se donnant comme guide la nature et l'histoire qu'il considère comme des données objectives, l'auteur part à la recherche d'une solution. Incursion d'abord dans la tradition "urbaniste" de Québec où la forte densité, le groupement étroit des maisons et la mise en valeur des sites naturels constituent les caractéristiques principales. Incursion, par la suite, dans l'Histoire, allant d'Athènes à l'hôtel de ville de Toronto, en passant par Rome, Louis XIV, la Finlande et Brasilia, incursion qui permet de déterrer une étude publiée en 1939 par Ridley et Nolting recommandant la décentralisation municipale dans les grandes villes américaines.

Cette recommandation, endossée par l'auteur, se traduit par la suggestion de disperser dans la ville des mini-centres gouvernementaux constitués d'un édifice accompagné soit d'une place, soit d'une terrasse, de sorte que "ces édifices apparaîtraient comme des points de repère caractéristiques autour desquels se

grefferaient les quartiers, pour jouer un rôle analogue à celui de la cathédrale et de l'hôtel de ville dans les communes médiévales (pp. 130-131)".

De l'ambiguïté des intentions au refus de la dimension politique.

Si la lecture de cet ouvrage provoque une insatisfaction croissante, au fil des pages, les raisons de ce malaise sont difficiles à cerner. Origine-t-il des événements et des faits décrits dans leur incohérence et leur officialité? Cette insatisfaction vient-elle du rôle joué par les professionnels vis-à-vis du décalage entre les projets et la réalité? Est-elle attribuable à la mauvaise présentation de l'ouvrage ou à la démarche même de l'auteur qui oscille entre la lucidité et la naïveté? Sans doute, le malaise tient à tous ces points.

En premier lieu, et pour n'avoir plus à y revenir, la présentation pose le premier terme d'une ambiguïté. S'il était important qu'un livre comme celui-ci soit fait, pourquoi alors en rater l'illustration par une mise en page plus soucieuse d'un esthétisme de collégien que de servir l'information? Les plans utilisés se présentent dans tous les formats, toutes les échelles, tous les graphismes et toutes les orientations, ne conservant comme dénominateur commun que leur illisibilité. Pour qui ne connaît pas Québec, il est impossible de s'y retrouver. Pour qui connaît, il est extrêmement difficile de faire les relations nécessaires d'une carte à l'autre ou entre les cartes et les photos de maquettes. Or, quand on traite de sujet aussi visuel que l'architecture ou l'urbanisme; quand on discourt sur des aspects aussi formels que la silhouette de la ville, la dominance des bâtiments, l'intégration; que pour se faire comprendre, on réfère à des illustrations, encore faut-il que ces illustrations traduisent la pensée. Or ici, le lecteur est placé dans la situation des aveugles de Breughel. Notons toutefois que les photographies, qui cherchent à témoigner de certaines pratiques urbaines à Québec, atteignent leur but, bien que là encore, elles souffrent d'un manque de référence spatiale.

Cette faiblesse du support graphique, cette absence de référence spatiale, viendront continuellement nuire à l'exposé de l'auteur qui, s'attachant particulièrement à l'aspect formel du développement urbain, fait de l'aménagement physique la trame essentielle de son propos. Car d'emblée, l'auteur nous avise qu'il compte faire une étude critique dans laquelle il s'efforcera "de présenter les objectifs, les projets et les réalisations avec une stricte objectivité [...]." Ce crible de l'objectivité lui permettra donc de déterminer si les objectifs visés sont "bons et appropriés", de porter jugement sur les travaux réalisés et de présager de l'avenir. Ce crible aura toutefois des trous suffisamment larges pour lui permettre de faire ses suggestions d'aménagement, s'appuyant pour cela, à la fois, sur William Morris et sur les autorités municipales qui lui ont donné "l'assurance [...]" que de telles suggestions seront toujours bien accueillies (p. 15)". Il nous avise par la même occasion qu'il "[...] n'entend pas aborder les aspects politiques du réaménagement de la colline parlementaire", et encore moins les relations qu'auraient pu avoir les promoteurs avec les autorités municipales. Fort heureusement, il existe "une étude très détaillée de ces problèmes" (les quatre cahiers d'analyse du groupe Ezop-Québec) qui permet à l'auteur de s'en laver les mains et de plonger dans son étude en se raccrochant à la bouée schizophrénique de l'objectivité scientifique.

Aux différents comités de citoyens, il faudrait demander de quelle façon leurs suggestions ont été reçues. Mais, de grâce, rendons au moins justice à W. Morris en le sortant de cette mésalliance. Car, s'il a théorisé sur l'esthétique, il ne s'en est pas moins engagé politiquement au point de devenir l'un des fondateurs du mouvement socialiste anglais, cherchant dans sa démarche à réconcilier les questions de politique et d'aménagement, d'architecture, de pouvoir et de justice sociale.

Dans une analyse de l'architecture ou

de l'urbanisme, vouloir fermer les yeux sur les forces économiques et politiques en présence revient à se placer volontairement dans la position du Petit Chapeyron Rouge qui devra, tôt ou tard, l'histoire l'exige, demander au loup pourquoi il a de si grandes dents!

Loïn de nous l'idée de prétendre ici que l'aménagement de l'espace ne répond que des deux seules variables qui seraient l'économique et le politique. L'espace possède en lui-même ses propres déterminants de même que, sur un autre plan, la pratique d'un art s'appuiera sur des bases théoriques et des données empiriques qui influenceront la facture et la forme de l'oeuvre. Les conditions d'émergence et de pratique d'un art seront non seulement assujetties à l'ensemble du contexte de l'époque mais inversement ce contexte est assimilé au point de devenir partie intégrante de l'oeuvre même.

De la pratique de l'irréel à la découverte de l'innommable.

Cette abstraction du contexte économique et politique confère à cette étude une allure surréaliste mais qui, en définitive, n'est pas si loin des événements vécus. L'auteur nous montre les urbanistes, ingénieurs, architectes, ministères, fonctionnaires, travaillant d'arrachepied pour produire des rapports, études justificatives, plans d'aménagement qui devront façonner l'avenir de la ville. Et pendant que cette intense activité se déploie, des secteurs entiers sont condamnés, expropriés et démolis, comme nous le montre la partie du livre consacrée à la "Centralisation des services gouvernementaux". Là, nous apprenons qu'après six ans d'étude, les "[...] représentants du ministère des Travaux publics avouaient au Comité directeur qu'il n'existait aucune planification à court et à long termes des besoins du gouvernement (p. 37)". Et l'auteur de conclure, deux pages plus loin: "Le site de la haute-ville maintenant consacré à la cité parlementaire n'a pas été proprement choisi; on a tout simplement décidé qu'il

serait le lieu où se ferait le regroupement de l'administration de la province (p. 39)". Et voilà, après avoir écarté l'analyse politique, il faut, face au désastre, trouver un coupable. Qu'à cela ne tienne! Le langage nous propose cet affreux, cet évasif, ce perpétuel coupable, ce ON qui nous délivre de toute responsabilité et qui nous permet de nous indigner sans accuser personne: "On ne s'est pas davantage préoccupé [...] On ne précisait cependant pas [...] On prévoyait que des milliers d'habitants [...] (p. 41)".

Ce ON donc, cet innommable, détermine les quartiers à démolir, définit la silhouette de la ville et finit par imposer la concentration des édifices gouvernementaux sur la colline parlementaire, entourés de la Place Québec et de l'Hôtel Concorde. Et l'auteur de se demander: "Mais était-ce bien là une forme symbolique conforme à la nature et au rôle des gouvernements de notre époque? De plus, n'y aurait-il pas eu une solution mieux adaptée [...] (p. 122)".

Des symboles que l'on voit et de ceux qui s'imposent.

Ces questions ne servent que de prétexte à un détour dans l'histoire à la recherche d'une forme symbolique, incursion qui introduira une proposition d'aménagement. Mais n'aurait-il pas fallu plutôt s'attarder à une réflexion sur le symbole et ses conditions d'apparition? Bien sûr, le mouvement symbolique dans les arts nous a permis, avec le recul dont nous disposons, de prendre conscience de l'utilisation des symboles et de leur signification. Mais, ce regard à distance n'a pas pour autant déchiffré les conditions d'apparition et de production des symboles (la sociologie et la psychologie ont, pour leur part, amorcé ce travail); il en a par contre vulgarisé la notion et aussi conduit à des projections abusives, attribuant naïvement une intention de symbole à l'oeuvre d'une époque qui, elle, n'y avait jamais rien vu d'autre qu'une façon pratique et normale de faire les choses.

Alors nous est-il permis, par rapport à

ce livre, de poser la question: quel symbolisme cherche-t-on? Celui, conscient et volontaire que l'on voudra exprimer par la facture du bâtiment, l'ordonnance de l'aménagement, ou bien celui, réel et caché, qui transparaîtra malgré tout de l'ouvrage?

Avant d'analyser les propos et intentions des urbanistes, avant de considérer la solution d'une administration dispersée dans la ville, pourquoi ne pas regarder les illustrations qui nous sont proposées?

Figure 1. Québec, la ville vue du port.

Nous y voyons deux points dominants, le Château Frontenac et l'édifice Price; entre les deux, en contrebas, le Grand Séminaire. (La photo date probablement de la fin des années 50). Nous y voyons donc l'Église en premier plan, mais dominée d'un côté par les entreprises touristiques des chemins de fer du Canadien Pacifique où les intérêts dominants sont, à l'époque, la Banque de Montréal et le "Royal Trust", et de l'autre, par les intérêts financiers britanniques engagés dans les pâtes et papiers.

Figure 9. Vue cavalière de Québec vers 1700.

Cette gravure nous présente comme éléments dominants identifiés: les clochers des Récollets, des Jésuites et de la cathédrale. À l'extrême gauche, on aperçoit l'amorce de fortifications qui cherchent, sans doute, à "symboliser" l'État.

Figure 25. Côte de la Montagne et le bureau de poste.

Ici, ce qui nous est proposé comme "valorisation du site naturel" se traduit par l'accaparement d'une perspective par le gouvernement fédéral qui vient concurrencer l'Église, comme on le constate à la photo suivante.

Figure 26. Côte de la Montagne et l'évêché.

Figure 27. Côte de la Fabrique et la basilique.

Dans ces deux cas, on peut constater que la "valorisation du site naturel" était alors l'apanage de l'Église.

Fallait-il aller chercher plus loin? Les images ne sont-elles pas claires? Le pouvoir au travers des ans a toujours su accaparer les points dominants de la ville (de Québec ou d'ailleurs). L'esprit de l'époque a permis que cet accaparement se fasse d'une façon plus civique, plus esthétique dans le passé que maintenant, le pouvoir étant plus facilement identifiable à une institution ou à un individu; le pouvoir s'identifiant lui-même à un lieu et y trouvant souvent son fondement. Le constructeur était, quant à lui, plus conscient de servir ce pouvoir nettement identifié et accepté par la société de ces époques.

Et si l'on se retourne vers Québec en 1970, après dix ans de planification sans programme et de démolitions sans planification, qui domine la silhouette de la ville? En dehors de l'Édifice G du gouvernement, la Place Québec et l'Hôtel Concorde.

A partir de la révolution tranquille, on entre dans la fonction publique comme on entrait dans les ordres, à l'abri du gouvernement et de la convention collective, à la recherche des nouvelles cathédrales: Édifice G. Le capital s'internationalise et perd son identité: la Place Québec et l'Hôtel Concorde, symboles dominants d'une anonyme puissance où la symbolique du pouvoir a dépassé le pouvoir lui-même.

De la pratique de l'urbanisme aux réalités urbaines.

Retournons au texte, à la page 26, où le projet de la Place Québec entre en conflit avec les canons de l'urbanisme classique, au début de l'année 1965. Et l'auteur de nous dire "[...] que le premier ministre exigeait (13 septembre) un rapport le plus complet possible [...] dans les quatre jours qui suivaient. On s'attela à la tâche et, le 16 septembre, on mit au point une formule qui fut acceptée à l'unanimité [...] Le gouvernement provincial ratifiait l'entente le 17 septembre, et LES NORMES APPROUVÉES POUR LA PLACE SAINT-CYRILLE (devenue

plus tard la Place Québec) ALLAIENT SERVIR DE BASE AU RÉAMÉNAGEMENT DE TOUTE LA COLLINE PARLEMENTAIRE (les caractères gras sont de nous). Le jour même, le premier ministre fit part de ses décisions au public dans une conférence de presse".

Et voilà, tout y est! Ce petit paragraphe, cet instant de vérité, justifient l'existence du livre, mais par le fait même enlèvent toute raison d'être aux élaborations esthétisantes sur la forme, la silhouette et l'intégration. Tout est décidé entre les portes closes du cabinet des ministres, et la prose des urbanistes, et leurs maquettes apparaissent pour ce qu'elles sont, des concepts creux, des baudruches de couleurs vives servant à détourner l'attention du badaud et à masquer la réalité.

Ainsi, E. Fiset, architecte-urbaniste, président de la Chambre de Commerce, s'appuyant sur les grands principes de la Renaissance, éculés par deux siècles d'usure aux Beaux-Arts, viendra-t-il nous proposer ses "propylées"? ("Mais pourquoi alors confier un rôle aussi important à d'anonymes immeubles à bureaux [...]?" dira l'auteur à la page 47). Mais plus encore, au nom de ces mêmes principes, il viendra condamner des quartiers entiers déclarant qu' "[...] il y a peu à retenir du quartier du point de vue de l'esthétique; ni perspectives, ni harmonie, ni continuité, ni même de pittoresque, etc. [...] (p. 41)". Ce qui ouvre la voie aux démolisseurs, le pic sanctionné par l'Académie, aux applaudissements de la Chambre de Commerce.

Et Jean-Claude LaHaye, son bouquet de roses à la main, entouré de son hémicycle d'épinettes bleues, vient présenter devant le Comité Pratte son plan basé sur des "raisons géographiques et symboliques". Et lorsqu'on lui demande quel sera "l'avenir économique de Québec si ses recommandations étaient refusées (p. 50)", l'iconoclaste n'hésite pas à piétiner ses roses et déclarer que "ce serait la mort de Québec".

L'ouvrage se refermera sur ses ambiguïtés. Les diverses suggestions d'amé-

nagement qui terminent cette étude sont, sans doute, valables: dispersion des équipements, respect du site, échelle humaine, réseaux pour piétons, petites places... Elles encombreront les tiroirs de tous les urbanistes et architectes bien intentionnés.

Mais, les propositions mises de l'avant découlent de présupposés qui s'éloignent fort des intentions d'objectivité annoncées au début. Ces présupposés, à la fois, nient la réalité et tendent à lui juxtaposer un monde idéal. L'auteur rejette le résultat obtenu à Québec comme ne correspondant pas à l'image de nos gouvernements et en vient à proposer un aménagement qui correspond à l'image qu'il veut en avoir.

Se baser sur un article de 1939 qui propose la décentralisation administrative dans les métropoles américaines, c'est d'abord oublier une très volumineuse littérature appuyée sur les nombreuses expériences qui se sont déroulées depuis. Assimiler l'administration provinciale à la Ville de Québec conduit à faire abstraction du reste de la province et pourrait ultimement mener à concevoir les bureaux du Conseil du trésor comme la "cathédrale" du quartier St-Roch, ou ceux du ministère des Terres et Forêts comme l'"hôtel de ville" du quartier St-Jean-Baptiste!

Nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'une telle naïveté: l'hydre multicéphale qu'est notre appareil d'État se conforme aux pressions les plus fortes qui sont exercées sur lui. Québec a été victime d'une vaste opération de spéculation foncière dont les principaux acteurs, ayant su se faire entendre des gouvernements, sont parvenus à leurs objectifs. L'éveil d'une conscience civique ne s'est fait qu'au vu des résultats obtenus. Il lui reste à se faire entendre, et la portée de sa voix sera à la mesure de la justesse de son analyse.

Denys Marchand
professeur agrégé
École d'architecture
Faculté d'aménagement
Université de Montréal, Qué.